

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

par mail :	N/A		
sur badnet :	Oui		
par voie postale :	N/A		

15) Le joueur devra être licencié

à la date du tirage au sort

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau	10	2 tableaux		3 tableaux	
Par équipes					

17) Le paiement se fera

individuellement ou par club

18) Le paiement est à effectuer

en ligne sur Bad Net

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :

24/09

2026

La confection des tableaux sera effectuée le :

27/09

2026

La confection des tableaux sera faite en tenant compte

du CPPH

FORFAITS

20) Les droits d'inscriptions sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date de confection des tableaux (cf.point 19)**

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

Tout forfait après la date de la confection des tableaux doit être justifié.

21) Pour justifier un forfait, le joueur forfait doit envoyer, **au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition**, un justificatif à la ligue AURA :

david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En cas de forfait après le tirage au sort, les joueurs seront remplacés dans l'ordre de la liste d'attente

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera

Victor Champion N°1

Le volant de référence plastique sera

Yonex Mavis 600

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode de comptage de points sera en 2 sets gagnants de 15 points.

28) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

29) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

30) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

de prise de contact avec le

terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

31) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.	
32) Pour tout volant touchant une structure fixe	À remettre une fois au service et faute en jeu
Pour tout volant touchant une structure amovible	À remettre une fois au service et faute en jeu

- 33) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.
- 34) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.
- 35) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.
- 36) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Les juniors ne seront inclus dans les tableaux que si le nombre de place sur les autres catégories le permet, autrement dit, que si l'échéancier de la journée ne dépasse pas 9h-18h.

Le tournoi est également ouvert aux joueurs des départements limitrophes, dans ces mêmes catégories d'âges, filles et garçons confondus. Cependant, ces joueurs dits "extérieurs" ne seront pas intégrés au classement annuel établi dans le cadre du circuit départemental jeune (CDJ). Mais leurs points seront comptabilisés sur leur classement personnel.

Les matchs sont en simples uniquement.

Une première version des convocations sera envoyée aux responsables des clubs le 29 septembre 2026 (6 jours avant la date de début du tournoi), une seconde version sera envoyée si nécessaire (en cas de forfaits par exemple) le 2 octobre 2026 (2 jours avant la date de début du tournoi).

Les volants sont à la charge des joueurs (partage)

Tous les matchs seront scorés, par le joueur du match précédent (sur ce même terrain) qui a perdu. Le scoreur ne fait pas office d'arbitre.

En cas de litige, tout joueur pourra faire appel au JA qui prendra les décisions qu'il juge adaptées à la situation. Les matchs des catégories minibad/poussin seront suivis (comptage et placement) soit par un bénévole du club, soit par un parent de joueur (hormis si son enfant joue ce match), soit par un joueur ou une joueuse « expérimenté(e) » de catégorie cadet ou junior.

Les cadet(te)s et juniors inscrits sur ce tournoi s'engagent également à se rendre disponible et volontaire pour suivre des matchs des catégories minibad/poussin.

Dès son arrivée, chaque joueur devra venir se faire pointer à la table de marque. Un parent, référent ou représentant de son club devra aussi se faire pointer à la table de marque pour être identifié par les organisateurs en cas de besoin.

Tout joueur s'absentant pendant le tournoi devra en informer son parent, référent ou représentant de son club qui le signalera, en sa présence, à la table de marque et au JA sous peine d'être disqualifié s'il ne se présente pas à l'appel de son match.

Le Juge-Arbitre a le pouvoir de disqualifier un joueur ne respectant pas totalement ou partiellement les règlements (RGC, règlement du CDJ et règlement particulier), et/ou qui aurait concédé des matchs par forfait dans le but calculé de favoriser ou de porter préjudice à un autre joueur ou pour toute autre raison contraire à l'éthique sportive. Dans ce cas, il n'est pas tenu compte des résultats de ses matchs.

Le tournoi se déroulera selon le règlement du Circuit Départemental Jeune (consultable sur le site du comité départemental). L'ordre des matchs respectera dans la mesure du possible la numérotation du programme. Cependant les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision de Juge-Arbitre et du club organisateur pour le bon déroulement de la compétition